Sernhac

BULLETIN

Municipal



Edition décembre 2016

PERMANENCES EN MAIRIE

La Mairie est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h
et de 14h à 18h.
Tél : 04 66 37 08 25
Fax : 04 66 37 13 01
courriel : mairie-sernhac@wanadoo.fr
site de la commune :
mairie-sernhac.com

Bernard PIALOT
Le Maire

Philippe THOULOUZE
Conseiller communautaire

Gilles CHAY
Premier-adjoint délégué aux finances

Véronique FERNANDEZ
Adjointe aux affaires sociales

Pascal GLAS
Adjoint à l'urbanisme

Solange ROUMEJON
Adjointe à la petite enfance

Luc RENSON
Adjoint aux affaires scolaires

Et les conseillers municipaux vous reçoivent sur rendez-vous auprès du secrétariat de Mairie

Muriel DHERBECOURT et Gérard BLANC
Conseillers départementaux du canton de Redessan

Patrice PRAT
Député de la 3ème circonsciption du Gard

Consulter le site Internet de la Mairie pour connaître les dates de permanence de vos élus de proximité

Directeur de publication : Bernard PIALOT
Responsable de redaction : Solange ROUMEJON
Rédaction : commission de communication.
Impression : BASILIC INSTINCT 4 boulevard de la Marne - 84000 AVIGNON
Edition : décembre 2016
Imprimé en 1000 exemplaires
Toute l'équipe municipale remercie Caroline pour son travail de graphisme et son implication.

Sommaire

3. Le mot du Maire
4. Les représentations
5. Le budget, l'urbanisme, les travaux
6. La commune
12. La vie scolaire
15. La vie associative
20. L'état civil

NUMEROS UTILES

Gendarmerie 17
Pompier 18
SAMU 15
SAUR 04 90 62 10 01
Mairie 04 66 37 08 25
EDF 09 69 32 15 15
GDF Suez 09 69 32 43 24
Docteur BOURSET 04 66 37 07 17

Cabinet infirmières
Sophie DEFORGES 06 58 41 61 22
Carole BENATTAR 06 64 05 03 51

École élémentaire 04 66 37 01 16
École maternelle 04 66 37 28 05
Micro-crèche 04 66 81 52 13
Nîmes Métropole 04 66 02 55 55

DECHETERIE

Ouverte tous les jours *(sauf le jeudi et le dimanche)* **de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30**

D 502 - route de Meynes
Les Roumettes - 30840 MEYNES
Tél : 04 66 75 34 13

LOCATIONS

Location salle pour les sernhacois : 400 €
Caution : 400 €
Location salle pour les extérieurs : 800 €
Caution : 800 €

Location 1 table + 2 bancs : 5€
Caution : 300 €
Renseignement à la mairie.

RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

La collecte des déchets ménagers est effectuée par Nîmes Métropole. Pour tous renseignements, vous pouvez joindre la Direction de la Collecte et du Traitement des Déchets Ménagers (DCTDM) par téléphone au :
04 66 02 54 54

Les jours de collecte sont :
Lundi et jeudi matin : ordures ménagères *(poubelles grises)*
Mercredi matin : tri selectif *(poubelles jaunes et sacs transparents)*

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

La collecte des encombrants est un service offert par la Mairie. Inscription obligatoire au :
04 66 37 08 25

Les jours de collecte sont :
1er lundi de chaque mois : les objets encombrants *(appareils ménagers, ferraille, meubles)*. Pas de gravats, pas de végétaux ni de bois.
2ème lundi de chaque mois : les gros cartons et gros emballages

COLLECTE DU VERRE

Points d'apport volontaire dans le village : chemin de Poulvarel, chemin des Cantarelles, chemin de Remoulins (cimetière), chemin des Cavaliers (salle polyvalente), chemin de la Cave, chemin des Aires (château d'eau) et chemin de Meynes.

Le mot du Maire



Bernard PIALOT
Maire

« Sernhac demain »

Mesdames, Messieurs, chers Sernhacois,
L'année 2016, se termine, et mon équipe et moi-même, préparons les toutes prochaines années qui seront porteuses de perspectives d'avenir.

En effet, la construction des nouveaux lotissements : route de Meynes et chemin de Meynes vont apporter un nouveau souffle à la commune. La réhabilitation de la cave coopérative devrait être le prochain projet phare de la collectivité.

Ces constructions nouvelles vont donner une vision pérenne sur les équipements structurants comme la crèche, le groupe scolaire et le centre de loisirs.

La collectivité est impactée par la réduction des budgets de l'Etat, du Conseil Départemental et doit faire face à des contraintes financières importantes. Celles-ci, malheureusement, devront se reporter sur les contribuables que nous sommes.
Sachez que je mettrai tout en œuvre pour maintenir l'ensemble des services à la population et que cet impact soit le plus faible possible.

La réfection du Grand Chemin est terminé ! C'est avec satisfaction que nous avons vu les travaux se réaliser sans problème. Nîmes métropole et le Conseil Départemental ont su faire part de solidarité avec la commune, pour le financement de cette opération.
Je tiens à remercier l'ensemble des habitants de la commune qui ont fait preuve de compréhension tout au long des travaux. Nous avons, enfin, une traversée de village correcte.

Mon équipe et moi-même tenons à remercier l'ensemble du personnel communal. Lorsque nous recevons des mots et des paroles d'encouragement de votre part, c'est avant tout leur travail qui est reconnu et apprécié.

Nous tenons à féliciter le monde associatif et les dizaines de bénévoles qui font la richesse de notre commune, et qui créent ce lien social indispensable entre chaque habitant.

Sernhacoise, Sernhacois, je vous souhaite, une bonne et heureuse année, pleine de joie, de prospérité et de fraternité.

Votre dévoué

Bernard PIALOT
Maire

Représentations



Commission d'appel d'offre

Titulaires : Gilles CHAY, Pascal GLAS et Anne-Marie ROCHETTE.
Suppléants : Solange ROUMEJON, Pierre ABELLAN et Gérald MAZELLA DI-CIARAMMA

Commissions municipales

Agriculture, Environnement et Cadre de Vie :
Gilles CHAY, Pascal GLAS, Luc RENSON, Arline FAURE, Evelyne PAULIN et Gérard MAZELLA DI-CIARAMMA

Urbanisme :
Pascal GLAS, Solange ROUMEJON, Pierre ABELLAN, Grégory GARCIA et Nathalie LIABEUF,

Action Economique et Emploi :
Arline FAURE, Solange ROUMEJON, Eloïse HOURTAL, Luc RENSON et Thomas DESCAMPS

Enfance et jeunesse :
Philippe THOULOUZE, Luc RENSON, Eloïse HOURTAL, Céline SKIERSKI, Solange ROUMEJON, Syham LAURENT et Nathalie LIABEUF

Communication, Culture, Tourisme et Patrimoine :
Luc RENSON, Arline FAURE, Solange ROUMEJON, Céline SKIERSKI, Evelyne PAULIN, Syham LAURENT et Anne-Marie ROCHETTE

Loisirs et Vie Associative :
Gilles CHAY, Grégory GARCIA, Gaël DUPRET, Solange ROUMEJON, Céline SKIERSKI, Véronique FERNANDEZ et Gérald MAZELLA DI-CIARAMMA

Travaux et Voirie :
Gilles CHAY, Pascal GLAS, Pierre ABELLAN, Grégory GARCIA, Philippe THOULOUZE, Solange ROUMEJON et Anne-Marie ROCHETTE

Finances :
Gilles CHAY, Philippe THOULOUZE, Gaël DUPRET et Thomas DESCAMPS

Commission locale d'évaluation des charges transférées de Nîmes Métropole

Titulaire : Philippe THOULOUZE
Suppléant : Gaël DUPRET

Délégué Défense

Titulaire : Gilles CHAY

Syndicat Mixte des Gorges du Gardon

Titulaires : Solange ROUMEJON et Arline FAURE
Suppléants : Pascal GLAS et Anne-Marie ROCHETTE

Syndicat du Collège Voltaire

Titulaires : Philippe THOULOUZE (Président) et Luc RENSON
Suppléants : Gaël DUPRET et Thomas DESCAMPS

Syndicat intercommunal des Rives du Bas Gardon

Titulaires : Bernard PIALOT (Président) et Pascal GLAS
Suppléants : Gilles CHAY et Anne-Marie ROCHETTE

Syndicat mixte d'électricité du Gard

Titulaires : Solange ROUMEJON et Grégory GARCIA
Suppléants : Philippe THOULOUZE et Gérald MAZELLA DI-CIARAMMA

Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Ruisseau de Bournigues

Titulaires : Bernard PIALOT (Président), Gilles CHAY et Evelyne PAULIN





Chers Sernhacoises et Sernhacois,

Tout d'abord, je tiens à remercier notre Maire, de me donner la possibilité de vous présenter à toutes et à tous, une très bonne année 2017.

Déjà un an que la nouvelle municipalité est en place. Beaucoup de choses avancent.

Nous essayons tous ensemble, de gérer le mieux possible ces avancées, avec nos accords et désaccords quelquefois.

Je suis convaincue que ma présence, et celle de mes trois colistiers, au sein du Conseil municipal, a été une bonne chose.

Je ne regrette pas mon initiative, et je remercie encore les Sernhacoises et les Sernhacois qui nous ont fait confiance.

Bonne année, bonne santé et beaucoup de bonheur à tous.

Anne-Marie ROCHETTE

Finances 2016

L'arrêt des comptes 2015 fait apparaître :

En section de fonctionnement : Excédent 435.167,36€

En section d'investissement : Déficit : -158.496,46€

Résultat définitif : Excédent : 276.670,90€

BUDJET 2016 : équilibre budgétaire

Dans la section de fontionnement : 1.549.920€

Ce budget a été bâti (au mois de mars) grâce aux ventes projetées des terrains communaux au chemin de Meynes.

Force est de constater que celles-ci n'ont pas été réalisées et que les finances de la commune en subissent les conséquences.

De plus la baisse constante des dotations de l'Etat qui ont diminuées pour l'année 2016 de plus de 100.000€ (ce qui représente toutes dotations confondues depuis 2 ans à une chute des recettes d'environ 300.000€).

Le budget 2017 apparaîtra contraint, mais porteur d'espoir. La commune rentre dans une nouvelle ère qui sera sûrement plus difficile financièrement. Les investissements devront être mûrement réfléchis et idéalement générateurs de revenus pour compenser en partie les baisses de dotations.

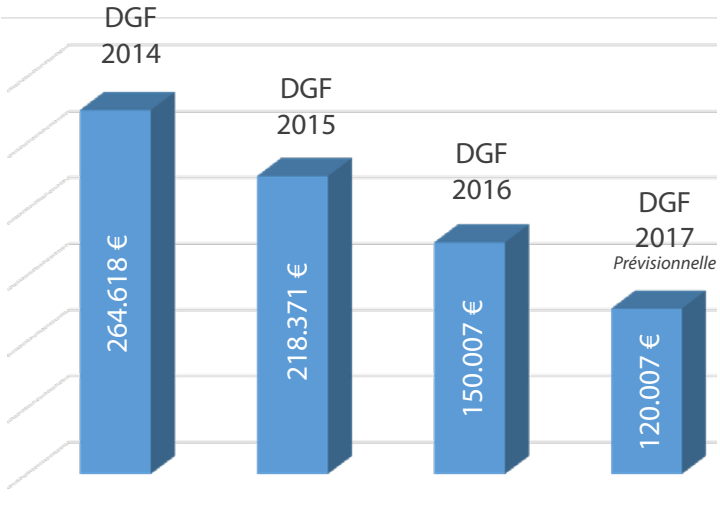

DGF : Dotation Globale de Fonctionnement

Urbanisme & travaux

Grand chemin, enfin !



Six ans de demandes, six mois de travaux. Nous remercions les sernhacoises et les sernhacois pour leur patience pendant tout ce temps.

Une amélioration évidente et indispensable a été réalisée avec les compétences de Nîmes Métropole pour l'eau, l'assainissement, le pluvial et la fibre optique ; et aussi le Conseil départemental pour le nouvel enrobé insonorisé.

L'inauguration a eu lieu en septembre en présence des élus et des financeurs, que nous remercions vivement.

Quelques arbres ont été coupés, d'autres conservés. Des oliviers les ont remplacés et le verdissement du Grand Chemin n'est pas terminé.

D'autres chemins, la Velle et la Barcelone ont été aussi rénovés. L'année prochaine, ce programme se poursuivra.

L'ancien Crédit Agricole



Longtemps local de l'Escaunes et Cantarelles et de l'APE, l'ancien Crédit Agricole a été réhabilité en logement et mis en location. L'APE dispose à présent du local au dessus de la salle polyvalente.

Ecole travaux

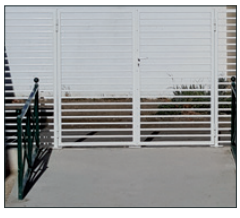

A l'école élémentaire les Cantarelles, un nouveau portail, côté cour, a été installé. Le grillage, le long de la rue de la Cave, a été remplacé par des grilles rigides. L'ensemble de ces travaux sécurise l'accès des écoles, notamment les entrées et les sorties de nos élèves.

La commune

Voici les différents services, composés de 29 agents, qui contribuent au bon fonctionnement de la commune.

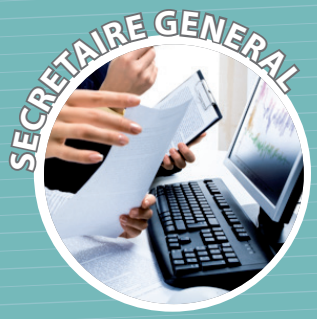













Agents titulaires : 14
Agents non titulaires : 15

« Nous remercions cordialement l'ensemble du personnel.

Commerçants et artisans

Nous tenons à remercier l'ensemble des entreprises, commerçants, artisans et professions de la santé, qui contribuent à la vie économique et sociale de notre village.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux commerces :

Pizzeria



Marché aux légumes



Bus anglais



City ball



Salle polyvalente

Une cérémonie riche en émotion et teintée de fierté s'est déroulée le dimanche 14 août dans notre petit village de Sernhac. C'est en présence d'une foule nombreuse, que notre salle polyvalente a été baptisée : **"Salle Michel Paulin".**

Un geste qui se doit d'être salué.

Panneau lumineux



Un panneau lumineux a été installé à l'entrée du village, à proximité de l'arrêt de bus des Agathes. Il vous donne les informations sur la commune et les associations. Un outil qui nous rend bien service.

L'ASVP

Depuis quelques mois maintenant vous avez l'habitude de croiser dans le village, Aurélie SOLIER, notre ASVP *(Agent de Surveillance de la Voie Publique)*. Sa mission consiste à régler les problèmes de stationnement, d'environnement, d'urbanisme à savoir :

- L'incivisme, le stationnement anarchique, les dépôts sauvages etc…

Les résultats commencent à être visibles en matière de stationnement, et en ce qui concerne les dépôts sauvages, quelques personnes ont été identifiées et sanctionnées.



Nous espérons que vous ferez preuve de responsabilité, ainsi notre agent n'aurait plus besoin de sévir !

Environnement et incivilité

L'an dernier, déjà dans ce bulletin, nous vous avions dit ce que nous pensions du comportement de certains administrés, en matière d'environnement et d'incivilités.

Une année s'est écoulée et presque rien n'a changé. Nous retrouvons toujours autant de déchets (canettes, boites de cigarettes vides, plastiques….) au hasard de nos déplacements. La nature ne sait pas recycler ces objets. **Apprenons à les mettre dans les bons containers.** Pour les personnes qui n'ont pas de containers, un crochet permettrait de suspendre les sacs d'ordure hors de portée des animaux (chiens, chats...).

Il n'est pas rare de trouver sur la route qui mène à la déchèterie de Meynes, des ordures (déchets de végétaux, emballages…) qui sont tombées du chargement d'une voiture ou d'une remorque. Pourquoi au retour, les propriétaires de ces « dépôts » ne les récupèrent-ils pas ?



La démarche en direction de la déchèterie qui reçoit tout ce dont nous ne voulons plus est très bien, mais ne laissons rien traîner en chemin. Est-il nécessaire de rappeler que les **dépôts sauvages,** en dehors de la déchèterie, **sont interdits** ?

Que dire des chiens ? De leur divagation et de leurs déjections ? Un propriétaire de chien doit s'assurer que son chien ne peut pas sortir de sa propriété. La divagation est passible d'une amende. Lorsque Médor va sur l'espace public, son propriétaire doit prévoir un sachet pour ramasser les excrèments et ne pas jeter le sachet dans la rue.

> « Notre village est beau et le serait plus encore sans ces souillures qui polluent notre environnement

Notre déchèterie n'ira pas à la benne !

Une de nos préoccupations aujourd'hui est à l'échelle communautaire et concerne un équipement qui ne peut disparaitre : **la Déchèterie Meynes-Sernhac.**

La déchèterie est propriété de la Communauté de communes du Pont du Gard, et son utilisation par les sernhacois est dépendante d'une **convention** signée entre Nîmes Métropole et la Communauté de communes du Pont du Gard.

Nîmes Métropole a approuvé le 8 février dernier son nouveau **Schéma directeur des déchèteries** du territoire. Il répond à des préoccupations règlementaires et économiques, tout en cherchant à optimiser le service rendu aux usagers. Pour autant, notre Conseiller communautaire, Philippe THOULOUZE, ne l'a pas approuvé et a voté contre cette délibération.

En effet, rien dans ce Schéma ne précise le devenir de la convention entre Nîmes Métropole et la Communauté de commune du Pont du Gard. La convention actuelle court jusqu'en 2021. Et après ?
Le Maire, Bernard PIALOT, et le Conseiller communautaire ont alerté Nîmes Métropole à plusieurs reprises. Il n'est pas pensable que cette convention ne perdure pas et que les sernhacois utilisent la déchèterie de Bezouce. Cette décision serait irresponsable et dangereuse.

Votre soutien est aujourd'hui indispensable afin que cette convention avec la Communauté de communes du Pont du Gard soit renouvelée à chaque échéance et fasse partie intégrante du Schéma directeur des déchèteries.

Sans cette convention, nous ne pourrons plus utiliser notre déchèterie.
Nous devons réagir et nous vous encourageons à soutenir notre action en signant la pétition que vous trouverez dans ce magazine.

Sauvons notre déchèterie ! Merci

La commune

Forum des associations

Le Forum des associations sernhacoises a eu lieu en septembre 2016. La majeure partie des associations a répondu présente au rendez-vous puisque 15 d'entre-elles (sur 17) ont présenté leurs activités, à savoir : l'Age d'Or, l'Amicale de Chasse, les Amis du Lac, l'APE-AES, le Budo du Gardon, le Brochet remoulinois, le Comité des fêtes, Dance'n Form, Esprit Cheval, les Family Motos, la Gym sernhacoise, Meynes en Musique, Sernhac'Art, Sernhac Multi Sports et le Vallon d'Escaunes à Cantarelles.

De nombreuses animations ont été proposées : balades en poneys, baptêmes en moto, simulateur de pêche, démonstrations de zumba, de hip-hop et d'aïkido, déjeuner des chasseurs et exposition de peintures. Et la matinée s'est terminée autour d'un petit apéritif convivial.



Au-delà de faire connaitre les différentes associations aux habitants, l'organisation de ce rendez-vous a permis de répondre à certaines demandes. Ainsi, Meynes en Musique propose, depuis la rentrée, des cours individuels de guitare le mercredi après-midi dans la bibliothèque ; et le Budo du Gardon organise ses cours d'aïkido le lundi soir dans la salle plurivalente du groupe scolaire.

Nous* remercions l'ensemble des associations. Ce forum a été une réussite et nous vous donnons, dès à présent, rendez-vous l'année prochaine (le premier week-end de septembre).

****Céline SKIERSKI et Eloïse HOURTAL***

Le Plan Communal de Sauvegarde

C'est un outil réalisé à l'échelle communale, sous la responsabilité du **Maire**, pour planifier les actions des acteurs communaux de la gestion du risque (élus, agents municipaux, bénévoles, entreprises, partenaires). **Cas d'évènements majeurs, naturels, technologiques ou sanitaires.**
Il a pour objectif l'**information préventive** et la **protection de la population.**

Le Plan de Prévention du Risque Inondation



C'est un document émanant de l'autorité publique, destiné à évaluer les zones pouvant subir des **inondations** et proposant des actions techniques, juridiques et humaines pour y faire face.

Syndicat du canal

Le Syndicat du canal Remoulins-Beaucaire, Canal napoléonien, qui n'est plus et ne sera plus jamais mis en eau, vient de connaître de nouveaux remous lors d'une Assemblée. Après divers échanges et l'intervention des Maires de Beaucaire et surtout celui de notre commune, le Bureau décida de démissionner. Les Maires ont demandé une nouvelle audience auprès du Préfet. L'entretien pour les communes coûtera très cher, et pèsera lourd sur nos budgets, notamment s'agissant des questions environnementales et de sécurité.

A suivre

Le Bournigues

Les remarques du PPRI portent parfois ses fruits. Depuis plus de quatre ans, l'obstruction du Bournigues par des rochers au niveau du pont de l'autoroute, route de Meynes, posait problème. Après plusieurs doléances auprès des services du Département, ceux-ci ont entreprit ces travaux nécessaires, afin de sécuriser cette zone dans le cadre des inondations.



La vie de l'agglo à Sernhac

Depuis les élections municipales et communautaires d'octobre 2015 dans notre commune, Philippe THOULOUZE est notre conseiller communautaire à Nîmes Métropole. Membre du Bureau, délégué au déploiement de la politique des **écoles numériques,** il siège également à Paloma, au Pays Garrigues et Costières de Nîmes et à l'Aéroport. Ces différentes fonctions l'ont amené à suivre de nombreux dossiers qui contribuent à l'essor et au développement de notre commune.

Une importance toute particulière au **Schéma directeur des déchèteries** a été apportée. Notre Conseiller communautaire œuvre encore aujourd'hui au maintien de la convention d'utilisation par les sernhacois de la déchèterie de Meynes-Sernhac, devenue propriété de la Communauté de communes du Pont du Gard *(voir page 7 pour signer la pétition)*.

Le "ramassage et le traitement des ordures ménagères" est une compétence intercommunale et Nîmes Métropole a récemment changé l'ensemble **des containers à verre** du territoire. Plus grands, plus esthétiques et moins bruyants, ils sont au nombre de sept sur Sernhac.

En début d'année, l'association du Vallon d'Escaunes à Cantarelles a été sollicitée pour participer à **l'appel à projet sur le Développement Durable.**



L'association a présenté le projet "Un vallon, Mille solidarités". Ce fut un immense honneur pour Philippe de défendre et soutenir ce projet et une immense joie de le voir reconnu et lauréat. Nîmes Métropole apporte 9.150 € à l'association pour la valorisation du vallon.

De nombreuses manifestations sont proposées tout au long de l'année sur le territoire de l'agglomération. Le **Festival de Jazz** au mois d'octobre a proposé 12 concerts.

Notre commune n'a pas eu de date cette année, mais Sernhac'Art a très artistiquement participé au programme. En effet, l'association a offert au siège de l'agglomération une exposition d'une dizaine de toiles sur le thème de la musique et du jazz, et nous les en remercions.

Les Vendredis et les Pestacles de l'agglo nous ont offert deux dates cette année. Spectacles gratuits et toujours d'une très grande qualité, nous avons reçu en mars la **Chorale Rap's Ody Swing**, ces 50 chanteurs nous ont ravis sur un répertoire de chansons françaises et quelques gospels. En décembre, nous accueillons **Le Monde est à tout le monde**, un spectacle pour les enfants dès 3 ans.



Nîmes Métropole soutient les **traditions taurines** et offre des spectacles dans les communes. Sernhac a profité, lors de la fête votive, d'une **Roussataïo.**

Nîmes Métropole a très largement participé aux **travaux du CD205 :** 300.000 € pour les réseaux d'eau, 120.000 € pour l'assainissement, 100.000 € pour le pluvial et 35.000 € pour le déploiement de la fibre optique. Egalement, elle a apporté son soutien à la commune en versant 77.180 € pour la voirie. Soit plus de 600.000 €.

Enfin, sur le site de la Mairie, après chaque séance du Conseil communautaire, un compte-rendu vous est communiqué. Les dernières informations sur la vie de Nîmes Métropole et les décisions qui concernent notre village y figurent également.



Pour toutes les questions relatives à Nîmes Métropole, ***Philippe THOULOUZE se tient à votre disposition et vous présente ses meilleurs vœux de bonheur, santé et réussite pour 2017.***

Mutuelle communale pour tous

A l'heure où le régime général de protection sociale diminue de plus en plus, la municipalité a souhaité rechercher, pour ses administrés et les personnes travaillant sur celle-ci, **une offre complémentaire de santé performante à des tarifs compétitifs.**

Après enquête auprès de vous, il en est ressorti que, généralement, pour une protection médiocre, les tarifs des mutuelles étaient élevés.
Début juillet, nous* avons fait un appel d'offres auprès de 9 mutuelles. Nous avons comparé, étudié ces informations. Nous nous sommes renseignées auprès d'autres communes.

Nous en avons sélectionné deux (Mutualia et Miel) et les avons reçues courant septembre. **Le choix s'est finalement porté sur la mutuelle Miel** (110 ans d'existence, crée à Saint-Etienne par Geoffroy Guichard pour le groupe Casino) par le biais du cabinet de courtage Muteo.

Une réunion publique a eu lieu en octobre 2016 à la salle polyvalente. La mutuelle a été présentée à l'ensemble des administrés présents qui ont pu poser toutes les questions souhaitées. Les documents utiles (garanties proposées et tarifs 2016/2017) ont été remis, et des rendez-vous donnés à ceux qui le souhaitaient.

Chaque année, au 1er janvier, après adhésion, vous pourrez changer de niveau de garantie.

Une permanence est assurée les deuxièmes et quatrièmes mardis de chaque mois, dans les locaux de la bibliothèque. Les rendez-vous sont à prendre au 04 66 22 76 69.

(*) Arline FAURE, Véronique FERNANDEZ, Prisca VICAT, Brigitte MAZELLA

La crèche du Parc

L'été est déjà loin et la micro-crèche de Sernhac a repris son activité avec entrain... Une vingtaine d'enfants sont inscrits et 11 d'entre eux profitent de l'accueil de professionnels attentifs aux besoins spécifiques selon les âges : **de 4 mois à 2 ans et plus!**



Le rythme de chaque enfant demande une certaine disponibilité afin qu'il soit respecté. Chacun a trouvé sa place dans une ambiance chaleureuse.



Des activités pour les différentes manifestations festives sont préparées

• Halloween • Noël • Carnaval

Cette année encore nous espérons la visite du Père Noël!



Centre communal d'actions sociales - CCAS

Quoi de mieux que le Bulletin Municipal pour informer tous les habitants de notre village du travail effectué tout au long de cette année par les membres du CCAS *(Centre Communal d'Action Sociale)*.
Cette commission joue un rôle important dans notre vie de tous les jours.
Toute l'équipe composée d'élus et de bénévoles s'active toute l'année pour vous aider, vous conseiller, pour remplir des dossiers administratifs (demande d'aide-ménagère, APA, CMU-C, enquête obligation alimentaire, pension de reversion...)

La Banque Alimentaire : le jeudi après-midi tous les 15 jours pour les personnes à revenus modestes, après étude du dossier (avec toutes les pièces justificatives demandées).

Visite chez les personnes malades ou isolées à la demande de la famille, de l'assistante sociale, des voisins ou à notre propre initiative.

L'Assistante Sociale du Conseil départemental assure une permanence en Mairie le jeudi matin sur rendez-vous au **04.90.33.61.05.**

Véronique FERNANDEZ, adjointe aux affaires sociales, assure elle-aussi une permanence les jeudis après-midi sur rendez-vous .

Un don de 150€ a été versé cette année à l'occasion d'un mariage effectué sur la commune.
Un grand merci au **Comité des fêtes** qui cette année a associé nos anciens à la fête votive en organisant, le premier soir, un repas musette.

Dans le but de satisfaire au mieux nos administrés et nous permettre à tous d'accéder aux soins, une mutuelle communale vous est proposée.
Nous vous rappelons que toutes ces actions sont menées dans la plus grande confidentialité.

Toute l'équipe du CCAS vous souhaite à tous et à toutes d'excellentes fêtes de fin d'année et surtout une bonne santé.





NOS ACTIONS

LE CCAS assure aussi un côté festif en organisant:

- **Un goûter avec une animation à l'occasion de la Semaine Bleue**
- **Le célèbre et rituel repas de fin d'année et son animation (pour les personnes à partir de 65 ans)**
- **La distribution des colis de fin d'année pour les personnes agées de 80 ans ou atteintes de maladie.**
- **Visite et distribution de colis dans les Maisons de retraite pour les personnes anciennement résidantes sur notre commune .**

Groupe scolaire

La rentrée 2016 à l'école maternelle AUDIBERTE

Pour cette rentrée, l'équipe enseignante est restée stable. ***Madame ZAPHINI*** dans la classe de grande section, ***Madame LAURAIRE*** dans la classe de moyenne section, et ***Madame DUSSERRE*** dans la classe de petite section / moyenne section poursuit ses fonctions de direction de l'école.

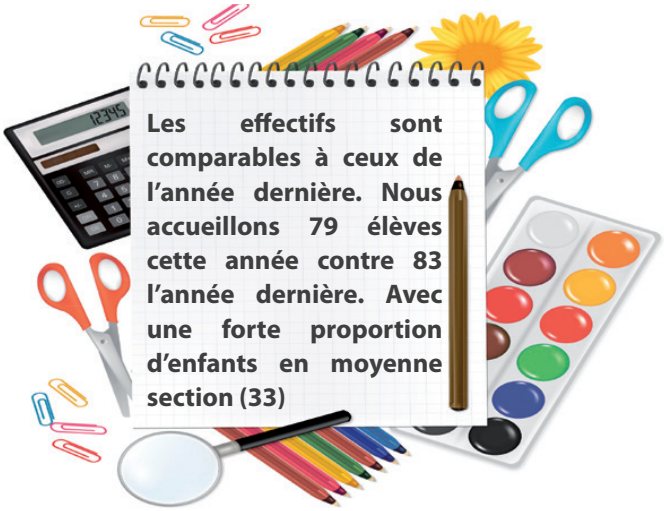

Les effectifs sont comparables à ceux de l'année dernière. Nous accueillons 79 élèves cette année contre 83 l'année dernière. Avec une forte proportion d'enfants en moyenne section (33)

Cette année la rentrée a eu lieu avec un retour à la porte principale d'accès au groupe scolaire, pour les élèves de la maternelle Audiberte.

Quelques pleurs vite oubliés pour la petite section. Les plus grands ont retrouvé leurs camarades et leurs repères. Très vite l'école a repris son rythme, et tout le monde s'est plongé dans les activités scolaires.

Nous partageons nos locaux depuis la rentrée avec le club Aïkido qui dispense ses cours le lundi soir. Le 14 septembre son moniteur est intervenu, dans le cadre de la journée du sport, pour présenter une démonstration aux élèves.



« De nombreux projets nous attendent avec pour fil conducteur le thème de l'Afrique*. Nous construirons le parcours citoyen en mettant en parallèle les enfants d'ici et d'ailleurs.



Nous réaliserons des productions et des rencontres artistiques. D'autres projets nous attendent tout au long de cette année.

**projet occitan, correspondance scolaire avec d'autres écoles, dont une école sénégalaise CROSS de l'école, rencontre sportive USEP*



La rentrée 2016 à l'école élémentaire Les CANTARELLES

Pour cette rentrée, l'équipe enseignante est restée stable ; nous avons accueilli ***Madame BRUGIERE*** qui seconde en CM2 ***Madame KOLLER,*** directrice, le lundi, jour de la décharge de service où les rendez-vous sont plus facilement pris. ***Madame TESTARD*** qui a toujours le CE1 collabore avec elle également alors qu'elle prend en charge la classe le jeudi. ***Mesdames PANSE, BERTOLO et Monsieur DURAND*** ont gardé leur niveau, respectivement, le CP, le CM1 et le CE2. Les 122 élèves de l'école se répartissent assez équitablement entre les 5 classes.





Nous avons l'honneur d'accueillir ***Lona BLACK,*** britannique, assistante d'anglais, jusqu'au mois d'avril. Elle est d'une aide précieuse en apportant la langue authentique dans les classes le mardi après-midi. Lors de la semaine du goût, le « tea time » anglais a pris tout son relief.

Le nouveau portail, côté parking, a été inauguré pour cette rentrée. Nous remercions la municipalité pour cet immense effort qui voit la sécurité de l'école renforcée.

L'année dernière a été riche de projets divers et multiples. La BCD est bien en ordre maintenant.

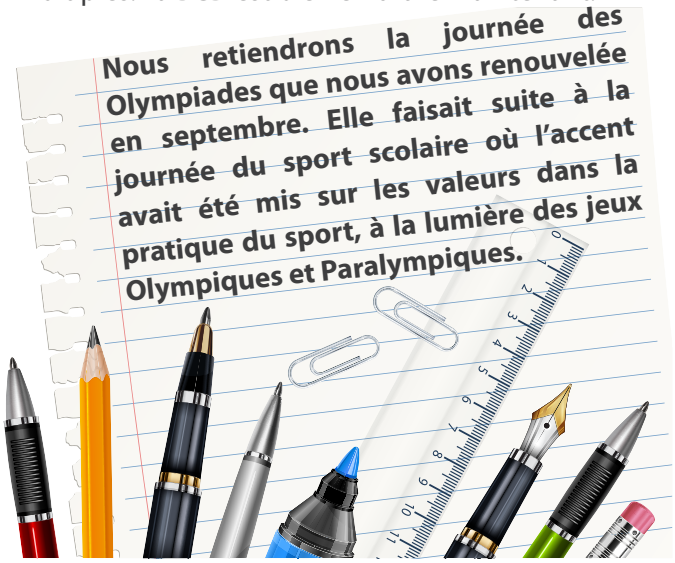

Nous remercions vivement la municipalité pour les efforts logistiques en matière de sécurité, de mise en état du terrain ainsi que de provision d'eau. Sans la participation active de parents d'élèves, cette journée n'aurait pas connu la réussite qu'on lui connait. Trois équipes sont sorties vainqueurs de ce tournoi. Mais comme le disait si bien *Pierre de Coubertin* « l'important n'est pas de gagner mais de participer ». Alors félicitations à tous ces sportifs en herbe qui ont pu savourer un goûter bien mérité ! **Des rencontres rendues possibles par l'USEP viennent également ponctuer l'année sportive.**

Les CE1 et CE2 ont commencé le **cycle natation** très tôt cette année à la piscine Nemausa pour la terminer en novembre 2016. Les autres classes ont un créneau prévu tout au long de l'année.

Nous nous sommes associés à la **journée éco-citoyenne en septembre 2016** avec la participation à l'action « Nettoyons la Nature » : au total environ 120kg de déchets ont été récoltés, autour de l'école pour les CP, CE1 et CE2, et en garrigue, au Vallon, pour les CM1 et CM2. C'est moins que l'an dernier et cela nous encourage : la nature est un peu mieux respectée bien qu'il y ait encore du chemin à faire.
Le syndicat mixte des Gorges du Gardon a également pris rendez-vous en novembre avec les élèves afin d'**étudier les rapaces et les chauves-souris.**

D'autres projets (Rallye Langues, correspondance scolaire, projet rollers, la grande lessive, visite de la gendarmerie nationale...) seront de mise tout au long de l'année qui a déjà bien commencé.



Centre de loisirs

Des envies, des idées, des enfants Pour un centre gagnant…

Cette année encore le centre de loisirs a fait partagé ses animations auprès d'un public de plus en plus présent.



Ceux sont environ 80 enfants qui ont poussé les portes de notre centre.

Sernhac, Meynes, St-Bonnet-du-Gard et Castillon-du - Gard sont désormais les 4 villages porteurs de notre engagement pour développer le centre de loisirs.
Les enfants de 4 à 11 ans ont pu venir s'amuser, découvrir et partager des moments inoubliables avec une équipe investie et motivée.



C'est entre autre grâce à cette équipe que des projets comme « Gourmandise », « Voyage en Afrique », « L'été sera chaud » ont vu le jour.

Nous avons proposé tout au long de l'année des animations récréatives, des initiations dansantes, des sorties et bien sûr notre célèbre spectacle de fin d'été.
La rentrée s'est organisée avec une nouvelle directrice, à qui nous souhaitons la bienvenue. Des nouveaux projets vont voir le jour pour vos enfants. Alors n'hésitez pas ou plus, poussez les portes de ce centre qui gravera à jamais des moments inestimables dans le cœur de vos enfants.

Je souhaite remercier les 4 villages pour leur soutien, les familles pour leur confiance et tous les enfants pour ces moments que je n'oublierai jamais.

Séverine BERRY, l'ancienne directrice

ANIMATIONS

Nous avons le plaisir d'accueillir Aurélie APPERCEL, la nouvelle directrice du centre.





Vie associative

Retrouvez l'ensemble des coordonnées des associations sur le site de la mairie

L'Age d'Or

Tous les mardis après-midi, les adhérents de cette association du 3ème âge se retrouvent pour de petits **lotos** et les **jeudis pour le concours de belote,** sans oublier le partage d'un bon goûter.
Deux dimanches par an, ils se reunissent pour une **sortie à la Jonquera au Perhus.**
Le dernier mardi de juin, pour clôturer la saison, **une bouillabaisse mijotée** et servie par un traiteur a été offerte par l'association aux assidus des mardis. Une fois par mois, les membres du conseil d'administration **préparent un repas pour environ une cinquantaine d'adhérents** avec entrée, plat, fromage, dessert et boissons pour la modique somme de 10 euros.



En novembre se tient l'assemblée générale suivie du repas de fin d'année. Début décembre, une journée publicitaire avec la maison de Jeanne et ses excellentes charcuteries et pour terminer l'année le traditionnel goûter de Noël.

Les Amis du Lac

Une petite association bien connue à Sernhac, sans limite d'âge qui vous accueille avec grand plaisir.
Nous nous retrouvons tous les lundis à 14h à la salle polyvalente pour un **petit loto suivi d'un goûter, jeux de cartes (belote, rami), pétanque en salle et autres jeux, Rummikub, tout ça selon vos envies.**
Un lundi par mois, nous faisons un repas, pour les habitués du petit loto, et ouvert à tous, avec un petit supplément pour les non adhérents.
Sans oublier nos 3 grands lotos avec ses corbeilles bien garnies.
Nous avons fait une sortie, location minibus conduit par chauffeur particulier Raymond et nous voilà en route vers les **Saintes-Maries-de-la-Mer,** surprise en arrivant, fête votive, restaurant avec personnel au top, repas excellent, et pour digérer petite balade dans rues piétonnes !
Une journée vraiment très agréable que nous referons courant de l'année prochaine.
Nous prévoyons également une journée pêche.
Nous ferons tout ce que nous pourrons pour être agréable, à toutes celles et tous ceux qui souhaitent détente et loisirs. Bienvenue aux Amis du Lac, venez nous rejoindre sans tarder.
Nous remercions nos adhérents pour leur fidélité.
Toute l'équipe des Amis du Lac vous adresse à toutes et à tous ses meilleurs vœux pour l'année 2017.



Pour tous renseignements, contactez
M. ou Mme TAQUET
Tél : 04 66 22 97 62 ou 06 71 09 32 87
nicoletaquet@orange.fr

Les Amis du Livre

La bibliothèque de Sernhac, lieu culturel de rencontres et d'échanges, vous accueille le samedi matin de 10h30 à 12h00. C'est un service municipal dont le fonctionnement est assuré par les Amis du Livre. Elle dispose de nombreux ouvrages pour adultes, enfants et adolescents. Ceux-ci proviennent d'un prêt de la Direction du Livre et de la Lecture du Gard (environ 400 ouvrages renouvelables une fois par an) d'un fonds propre, et de nombreux dons. Inscription gratuite et obligatoire. Un portage à domicile peut être effectué pour les personnes en difficulté.
Bienvenue pour choisir, échanger, partager.



Vie associative

Sernhac'Art

L'académie **SERNHAC'ART** est repartie pour une nouvelle saison avec son Maître d'atelier, ***Michel FARRUGIA.***

Suite aux succès croissants des années précédentes , nous vous confirmons que

> « le 8ème salon Sernhac'Art se tiendra à la salle polyvalente Michel PAULIN le samedi 20 et dimanche 21 mai 2017.



Nous comptons actuellement 16 inscrits adultes, 4 ados et 6 enfants.

Nous sommes à la limite de nos possiblités d'accueil et nous mettrons tout en œuvre pour essayer d'ouvrir un second cours afin de pouvoir accéder à une demande toujours plus grande.

Nous remercions tous ceux , associations, exposants et particuliers, qui nous soutiennent et participent bénévolement au succès de notre salon annuel.

L'association Sernhac'art et ses adhérents vous souhaitent une bonne année 2017.

Le président, **Serge ROUMÉJON**

www.sernhacart.wordpress.com ou 06 70 83 46 41



APEAES

L'Assemblée générale de l'association des parents d'élèves de Sernhac s'est tenue en octobre 2016. Un bilan de l'année écoulée sous l'impulsion de Natacha LAFRANCE a été présenté. Malgré quelques désagréments conjoncturels comme le report de la bourse aux jouets suite aux attentats de Paris, ou l'annulation du vide grenier pour cause de mauvais temps, les multiples événements proposés par l'association ont ravis petits et grands. La bourse aux jouets, le loto des Ecoles, le carnaval et sa soirée costumée, les chocolats de Pâques, la fête des Ecoles ainsi que les festivités du 14 juillet ont permis de récolter de substantielles recettes qui permettront à l'équipe pédagogique des Ecoles de bâtir de beaux projets pour nos enfants.

Nous tenons à remercier ***Natacha LAFRANCE, Laetitia DURAND, Patricia DARCY, Sébastien HOURTAL*** qui quittent le bureau après de belles années de bons et loyaux services. La nouvelle équipe est composée de ***Solenne BRUNO, Magalie CROISYL, Alexandra SOLACROUP, Benjamin CLAIRGEON, Ludovic PIALOT et Yannick PAGÈS.***

Au programme : **Halloween, Soirée "Guinguette", Marché de Noël et vente de sapin, loto, carnaval, etc ... et quelques surprises !!!**

Nous tenons à remercier les parents d'élèves, la municipalité, les instituteurs ainsi que tous ceux qui nous apportent leur soutien !!

Bonne année à tous ! L'équipe APEAES

SMS



L'association Sernhac Multi Sport est une équipe dynamique, qui a pour objectif d'organiser et de favoriser la pratique du sport loisirs de plein air, comme la **course à pied, la marche, le VTT, etc ...**

Le but de notre association sportive est de développer et de promouvoir nos activités, au sein de notre village, à travers des manifestations de détente ou de compétition.

Nous avons aussi pour vocation de développer le lien social à travers le sport dans un esprit de convivialité. Vive le sport !!!!

Family motos



L'association Family Motos est basée sur le **partage d'une passion,** la convivialité au cours de ses balades et autres activités **caritatives, rallyes etc**... Elle accueille tous types et toutes cylindrées de motos à partir de 125 cc. N'hésitez pas à visiter notre site : **www.family-moto.fr - René : Tél : 06 28 56 08 58**

Comité des fêtes

Le Comité des fêtes a entamé son année par la participation au carnaval des écoles le Samedi 02 avril 2016 et Sernhac'Art le samedi 21 et dimanche 22 mai 2016. Nous avons organisé cette année : l**a soirée du mercredi 13 juillet** accompagnée bien sûr du feu d'artifice offert par la Mairie et la **journée gauloise** le jeudi 14 juillet.



La fête votive du 11 au 15 août avec des nouveautés, comme chaque année, dont la Gaze de 10 taureaux avec la Manade Labourayre pour fêter ses 10 ans de **Gaze.** Nous avons participé au premier forum des associations organisé par la mairie.



« Pour clôturer cette année 2016, le Revivre de la fête votive a eu lieu en octobre 2016

Sernhacoises, Sernhacois, nous vous remercions de votre participation à tous nos évènements qui ne pourraient se réaliser sans vous, et nous vous disons à l'année prochaine.

Meynes en musique



L'école de musique Meynes en musique accueille à la rentrée 2016 plus de cent élèves.

Elle propose l'apprentissage de multiples instruments.

Outre les cours individuels d'instruments, les élèves bénéficient de la formation musicale, sanctionnée par un examen, ou d'éveil musical pour les plus petits. Ils peuvent aussi participer à l'un des trois orchestres : l'orchestre de guitares, l'orchestre de vents ou les groupes de « musique actuelle ».

Cette année, l'école innove puisqu'elle délivre maintenant des cours sur la Commune de Sernhac.



Le tout dans la bonne humeur, la convivialité mais avec l'exigence requise pour permettre à tous de progresser. Des temps forts jalonnent l'année scolaire tels les concerts donnés à Aramon, Lédenon, Montfrin, Sernhac, les auditions de décembre et de juin.

Depuis octobre, le premier CD de l'orchestre de guitares est disponible. Vous pouvez vous le procurer et obtenir tous les renseignements concernant l'école, son fonctionnement, les modalités d'inscription sur les sites de l'association : **http://meynesenmusique.fr ou https://www.facebook.com/MeynesEnMusique**

Chasse

La Société de chasse a participé au concours cynégétique de Fédération de chasse du Gard. Abreuvoir, culture à gibier, débroussaillage, agrainoir, gibier de repeuplement, toutes ces actions ont permis à l'amicale de remporter le 3 ème prix du concours. Pour la saison 2015/2016 une trentaine de sangliers a été prélevée en battue sur la commune, en veillant à respecter les règles de sécurité. L'agenda pour 2017 : loto le 18 février suivi d'un repas dansant , avril ou mai un ball trap.

Les chasseurs de l'amicale vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année 2016 et a l'an qué ven, se sian pas mai que seguen pas mens.

Vie associative

Le Brochet Remoulinois

Le Brochet Remoulinois a, cette année, inauguré un Ponton pour personnes à mobilité réduite. Nous sommes reconnaissants aux Mairies de Fournès, de Remoulins, à la Fédération de Pêche qui nous ont bien aidés pour le financement.

Nos efforts sur le nettoyage et l'alevinage nous conduisent à une reconnaissance des pêcheurs ; nous compterons plus de 500 adhérents d'ici la fin de l'année.

Nous organisons chaque année des concours ouverts à tous pêcheurs. Chez nous il n'y a pas de perdant, tout le monde repart avec un lot. Pour connaître les dates et autres manifestations, rendez-vous sur notre blog **hhp://le-brochet-remoulinois.blog4ever.com**



Nous avons participé aux Forums des associations de Sernhac et de Remoulins. Celui de Sernhac ayant remporté un vif succès grâce à notre simulateur de pêche, beaucoup de personnes pour la première fois, ont pu prendre de gros poissons.

Le bureau vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année 2016 et vous donne rendez-vous au bord de l'eau une canne à la main.

FNACA

Le 19 mars 2016, les adhérents de la FNACA de Sernhac, avec la population et les responsables locaux, ont comme les années précédentes, déposés **les gerbes à la stèle et aux monuments aux morts.** Notre ami ***Georges CHAMAND*** récemment disparu ne faisait hélas plus parti de notre groupe. Nous avons à cette occasion une pensée pour lui et sa famille.

A tous et à toutes, nous souhaitons une bonne et heureuse année 2017.



Danse'n Forme



L'association continue cette année à contribuer au maintien de votre forme et de votre santé en toute convivialité. Au travers du sport et de la danse, les adeptes de musique latine et de regaeton peuvent s'éclater grâce à **Nicole GONZALEZ, professeur de zumba,** qui nous a rejoint cette année. **Ingrid LLOPIS assure toujours activement les cours de zumba** du mercredi pour les enfants, ados ainsi que le cardiofitness adultes. Nous nous diversifions avec en nouveauté cette année du **hip-hop,** proposé à toutes les générations, ainsi que l'éveil à la danse et la récréagym pour les plus petits. Des cours assurés par notre sympathique **Angélique COQUEUGNIOT.**



Un grand merci à nos fidèles adhérentes et un petit clin d'œil particulier à l'ensemble du bureau pour leur investissement au sein de l'association.

Une très belle année sportive et dansante 2017

Gym Sernhacoise

Ouvert à tous. Retrouvez votre dynamisme, souplesse, abdos et le bien être. Tout cela dans la bonne humeur !

Heures des cours : Mardi de 18h45 à 19h45 et le jeudi de 18h45 à 19h45. *L'association vous souhaite à tous une très bonne année 2017 !*





Le Vallon d'Escaunes à Cantarelles

L'association a poursuivi son activité en 2016, comme pour le Ricard, avec quelques volumes d'eau!

Une fête du Vallon, le 18 juin, bien arrosée, qui a nécessité de se replier dans la salle municipale et malgré tout, avec la présence de tous les fidèles du repas sous les Micocouliers. Cependant le concert a dû être annulé et reporté le 22 juillet. Et encore de la pluie jusqu'à 3h de l'après midi, pourtant le groupe Arthis a pu jouer à partir de 20h. Il a mis une ambiance extraordinaire. **Un concert très apprécié devant un public nombreux.**



Les deux journées citoyennes, celle du printemps qui a rassemblé 70 personnes sous le soleil et celle d'automne, devinez : sous la pluie.



Pour l'année qui vient l'association vous invite à participer nombreux au traditionnel gâteau des rois, le samedi 21 janvier à 16h à la salle Michel PAULIN.
A noter également la fête du vallon le samedi 17 juin.
Au cours de ces rencontres, nous ne manquerons pas de faire le point sur le projet d'aménagement en cours.
A ce jour, nous avons obtenu 9000€ suite à la participation à un concours de "développement durable" à Nîmes Métropole. La recherche des financements nécessaires se poursuit.

> « Le Vallon sinon rien !

Participez avec l'association à l'embellissement du Vallon d'Escaunes et Cantarelles.

Le Président, Roland JONQUET.

Le Budo du Gardon



L'association "Budo du Gardon" propose sur Sernhac, son établissement secondaire, des **cours d'aïkido** le lundi soir, au sein du groupe scolaire.
Cette discipline, enseignée par **Victor PEREIRA**, est plus qu'un art martial, c'est presque un art de vivre. En effet elle ne se résume pas à l'apprentissage de techniques comme savoir-faire, elle permet de développer également le savoir-être en fonction de ce que l'on est déjà. On ne peut pas en parler efficacement, il faut venir la découvrir sur les tatamis car elle est accessible à tous.

La Voie Verte du Pont du Gard

Dimanche 25 septembre 2016, c'était la fête des voies vertes.
A cette occasion, il a été annoncé pour janvier 2017 la reprise des travaux sur la tranche Monfrin-Sernhac .
Vers la fin de l'année 2017, nous pourrons utiliser cette voie à vélo, à pied, à rollers etc…. pour aller à Beaucaire en toute tranquillité et bientôt au Pont du Gard en voie protégée.
Pour tout renseignement :
06 30 00 96 75 / 04 66 74 52 07

Agnès SENICOURT, Présidente

L'association de La Voie Verte vous présente ses meilleurs vœux pour 2017



ETAT CIVIL 2016

du 07 décembre 2015 au 15 novembre 2016



Naissances

2015

Téo REIHAN	07 décembre
Luana CUSTOIAS FERNANDES	09 décembre
Saëb SAIDI	14 décembre
Lenny MARTINEZ	15 décembre
Ketsia GARCIA	22 décembre

2016

Camille VIALA IZAAC	04 janvier
Giovani MILLOT	05 février
Annalya CIPRIAN	21 février
Margaux DELEFORGE CLAUZIER	09 mai
Camille OZENDA	18 mai
Robin SCHINTGEN	19 mai
Chelsea GADILLE	22 mai
Naël DUMON	30 mai
Melly-Blue CONORD	03 juin
Mathieu DA SILVA NOGUEIRA	20 juin
Karl CHRISTMANN	22 juin
Kinan OUAZIOUA	09 juillet
Wendy GIL	14 juillet
Maélys OLIVIER PEREZ	21 juillet
Mya MERCIER	24 juillet
Dina MOUMNI	04 octobre
Virgile LEGER	06 octobre



Mariages

Raymonde LORENZO et Stellario DIDIO	16 janvier
Sophie ZIDANI et Abdellhakim CHAKIR	05 mars
Christelle CHANSON et Laurent CHABANEL	14 mai
Clémentine TROCCON et Aurélien HUOT-MARCHAND	28 mai
Doriane DUFOUR et Jérémy BONZI	04 juin
Mélanie SINÉ et Teddy DESGRANGES	16 juillet
Sandrine EUZÉBY et Thomas DESCAMPS	23 juillet
Coralie CHEREAU et Grégory NAVARRO	03 septembre
Jennifer CAUSSE et Rachid ZIANI	30 septembre



Décès

Odette CHAULET veuve LABOURAYRE	15 janvier
Claude RIVIERE	23 janvier
Philippe MORER	24 février
Gilbert TAILLAND	26 mars
Maurice JOUVEAUX	29 mars
Anne-Marie GAUTIER épouse FARNER	29 mai
Georges CHAMAND	10 juillet
Jean-Jacques PREVOT	01 septembre
Françoise LAVARENNE veuve PASQUIER	25 septembre